

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 112 (2009)

Artikel: Rituels funéraires chez les sédunes : les nécropoles du second âge du fer en Valais central (IVe - Ier siècle av. J.-C.)
Autor: Curdy, Philippe / Mariéthoz, François / Pernet, Lionel
Kapitel: IV: La nécropole du chantier "Nouvelle placette"
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-836058>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHAPITRE IV

LA NÉCROPOLE DU CHANTIER «NOUVELLE PLACETTE»

HISTORIQUE DES RECHERCHES

Le site se trouve au centre de la ville de Sion, à l'extérieur de l'enceinte du bourg médiéval (fig. 139). Avant les premiers travaux archéologiques de surveillance, en 1986, la zone avait déjà livré des vestiges archéologiques. A l'ouest, des mentions faisaient état de la découverte en 1921 d'une ou de plusieurs tombes (avenue de la Gare, Maison Mutti)⁹¹. La figure 245 (voir p. 208) illustre les anneaux de cheville récoltés dans ce contexte. A l'est, l'implantation de caves et de pressoirs (établissements Bonvin) avait en partie détruit la zone en profondeur, le long de la rue de la Dent Blanche, sans qu'aucune trouvaille ne soit mentionnée. En automne 1986, des tranchées archéologiques exploratoires sont effectuées et mettent au jour, entre autres vestiges, la tombe 1, en partie perturbée par l'excavatrice. Des décapages de surface à la machine sous contrôle archéologique dégagent la tombe 2 en octobre 1986 et les tombes 3, 4 et 5 en janvier 1987.

Le site se trouve légèrement au sud-ouest du secteur de l'«Ancienne Placette» (voir pp. 131-132), et à peu de distance de la zone d'intervention à la rue des Remparts en 2006, où une douzaine de sépultures de la fin du Second âge du Fer ont été en partie fouillées; ces dernières ne sont pas présentées ici, mais elles permettent d'étendre encore en direction du sud l'emprise de la nécropole de la rue de Lausanne (âge du Bronze, âge du Fer et époque romaine)⁹².

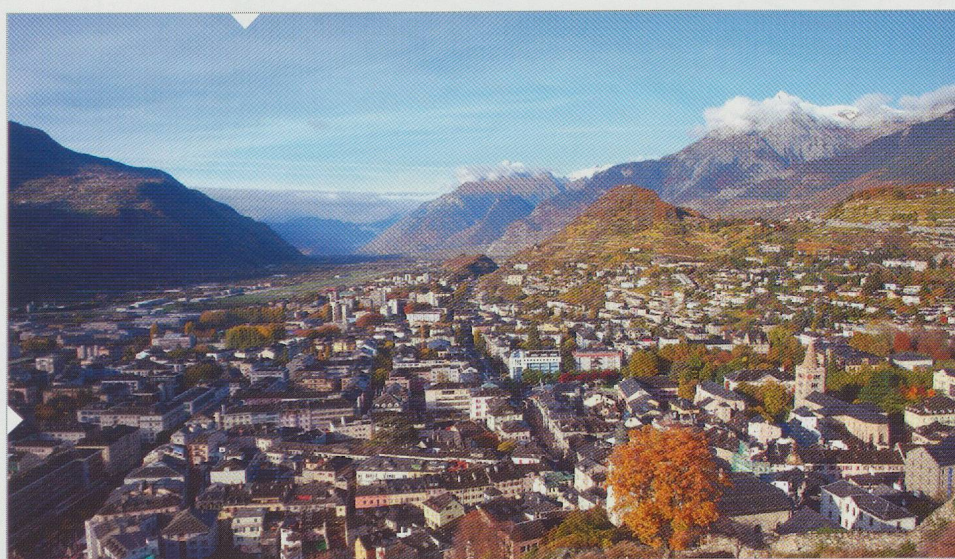


Fig. 138 — La vallée du Rhône vue depuis la colline de Valère en direction de l'ouest. Au premier plan, la ville de Sion. Les flèches signalent le chantier de la «Nouvelle Placette».

⁹¹ *Le Valais avant l'Histoire* 1986, p. 255 et p. 265, n° 31.

⁹² *Le Valais avant l'Histoire* 1986, pp. 264-265. Pour les fouilles de 2006: *ASSPA* 90, 2007, p. 197.

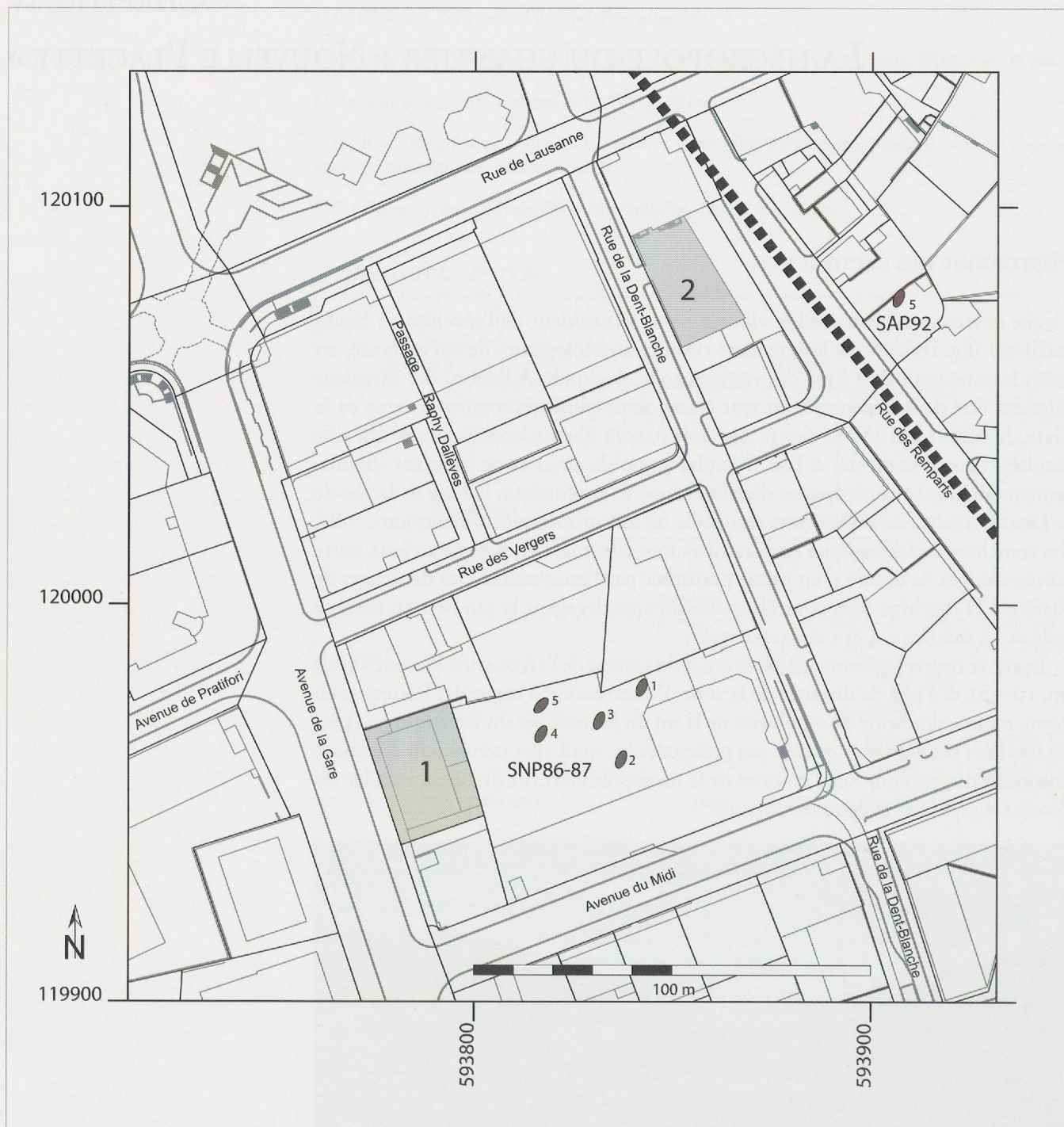


Fig. 139 — «Nouvelle Placette». Plan de situation de la zone (SNP86-87) et localisation des sépultures (1 à 5). En grisé, emplacements des tombes La Tène de l'«Ancienne Placette» (SAP92), de la «Maison Mutti» (1) et de la rue des Remparts (2, fouilles 2006). En pointillé, le tracé du rempart médiéval.

CORPUS DES SÉPULTURES⁹³**Tombe 1 (SNP86/T1)**

(fig. 140, pl. 12)

Fouilles: Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève 1986

Homme adulte (40-55 ans)

Datation: LT D1a

Architecture

Recoupée en son milieu par une tranchée exploratoire, la sépulture est orientée N-NE/S-SO (28° E); la fosse a une profondeur de plus de 0,7 m. Un empierrement dense, partiellement observé, devait recouvrir le contenant; il coiffe une ligne de pierres, certaines posées de chant, qui bordent l'intérieur de la fosse. Le contenant ne peut pas être précisé, mais l'allure de la couverture de pierres, en forme de voûte au-dessus du squelette, suggérerait un couvercle de forme semi-circulaire (demi-tronc évidé posé sur le cercueil).

Position d'inhumation

Le corps a été déposé en décubitus dorsal, légèrement sur le côté droit, tête au nord-est. Il s'est décomposé en espace vide. La position des vertèbres cervicales inférieures et moyennes montre que le crâne devait à l'origine être légèrement redressé. Le membre supérieur droit est allongé, alors que le gauche est légèrement fléchi avec la main posée devant le pubis. Les quelques vestiges des membres inférieurs encore présents montrent que ces derniers étaient allongés.

Anthropologie

L'individu de sexe masculin est âgé de 40 à 55 ans. Le squelette est plutôt gracile, avec des insertions musculaires peu marquées. L'état de conservation, notamment l'absence d'épiphyse et d'os spongieux, ne permet pas de calculer la taille de ce sujet.

Quelques fragments de vertèbres montrent une discarthrose entre la quatrième et la cinquième vertèbre lombaire, avec développement d'ostéophytes en forme de bec de perroquet. Les indices calculés correspondent à un sujet mésocrâne⁹⁴.

Mobilier (pl. 12, Tombe 1)

Une fibule en fer (SNP86/T1-1) repose sur l'omoplate droite. Une épée dans son fourreau en fer (SNP86/T1-2) est placée à droite du corps, à l'intérieur du contenant.

SNP86/T1-1. Fibule en fer de schéma La Tène finale; pied replié et soudé sur l'arc; arc massif présentant un léger coude au-dessus du ressort; ressort à 10 spires et corde externe. L. 13 cm.

Datation: LT D1a.

SNP86/T1-2. Epée en fer dans son fourreau en fer. La pièce est très fragmentaire, seul le haut de l'épée avec l'entrée du fourreau ainsi que la partie médiane du fourreau sont conservés.

Epée à croisière campaniforme et lame de section losangée. La soie de l'épée est de section circulaire et se termine par un bouton. L'extrémité de l'épée n'est pas conservée. L. tot. cons. 33 cm; L. poignée 17 cm; L. lame cons. 16 cm; l. lame 5,5 cm.

Fourreau en fer, montage indéterminé et entrée campaniforme. Le pontet n'est pas conservé. Un fragment de la pièce de renfort côté avers est conservé, il s'agit d'un départ de frette. La bouterolle n'est pas conservée. L. tot. cons. env. 47 cm; l. 6 cm.

Datation: fin de LT C2-début de LT D1.

Textiles

Le fragment d'épée présente des traces de tissu (prélevé par le restaurateur et analysé par après, sans retour possible sur la pièce, dont le dégagement était terminé). Tissu mixte avec des fils de laine et de lin.

Attribution chronologique

La fibule permet de dater la tombe de LT D1a.

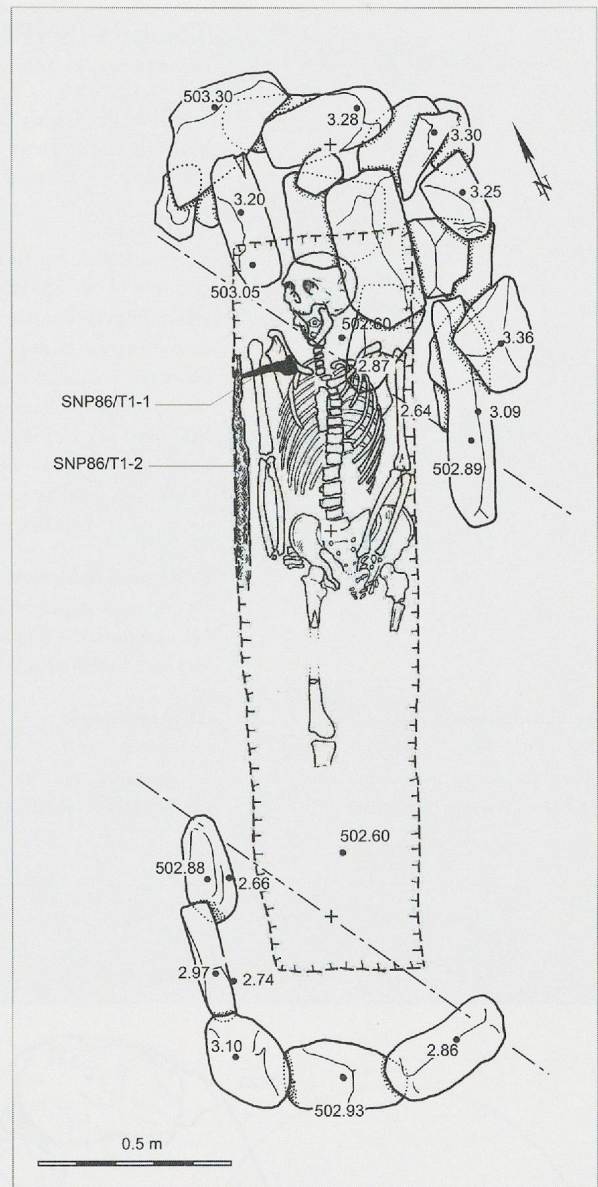


Fig. 140 — «Nouvelle Placette». Plan de la tombe 1, couverture superposée au plan du squelette. Ech.: 1/20.

⁹³ Texte repris et complété de CURDY *et al.* 1997.

⁹⁴ Estimation (CS) du sexe AN, BZ et de l'âge AN, crâne, fémur et humérus et MI, BW, usure dentaire.

Tombe 2 (SNP86/T2)

(fig. 141-144, pl. 12)

Fouilles: Ph. Curdy et coll. 1986

Homme adulte vieux (50-60 ans), taille: 168 cm

Datation: LT D1a

Architecture

Le sommet de la fosse n'a pas été observé, mais sa profondeur ne dépasse pas 0,5 m; la fosse est orientée N-NE/S-SO (33° E); la couverture de pierres comprend un bloc placé au-dessus de la tête au sommet de la fosse qui pourrait faire office de signalisation de surface. Au-dessous, une couronne de pierres, certaines de chant, couvre le contenant en bois. Dans l'axe de la tombe, trois ou quatre blocs ont été posés sur le couvercle du cercueil au centre et aux extrémités de la fosse. Au niveau des pieds, on relève la présence d'un fragment de granit à surface polie et présentant deux trous au centre (fig. 143-144). Les sédiments se sont infiltrés rapidement avant la désagrégation du couvercle, laissant ainsi les blocs plus ou moins en place. La présence de fins niveaux argileux en demi-cercle sous le corps et la présence de deux pierres, disposées toutes deux du même côté de la tombe au fond de la fosse, parlent en faveur d'un monoxyle, dont l'assise a été assurée par les deux pierres.

Position d'inhumation

Le corps est déposé en décubitus dorsal, membres allongés et mains le long du corps, orienté tête au NE. La position du rachis cervical, en connexion d'après les documents de terrain, montre que, déjà lors de l'inhumation, la tête était tournée sur le côté gauche, légèrement basculée vers le bas.

95 Estimation (CS) du sexe AN, BZ et de l'âge AN, crâne, symphyse pubienne, fémur et humérus et MI, BW, usure dentaire.

Anthropologie

L'individu est de sexe masculin, âgé de 50 à 60 ans environ, de robustesse moyenne avec des insertions musculaires moyennement marquées. Sa taille avoisine 168,3 cm. Les indices correspondent à un sujet dolichocéphale, hyperplatymère et eurycnémique⁹⁵.

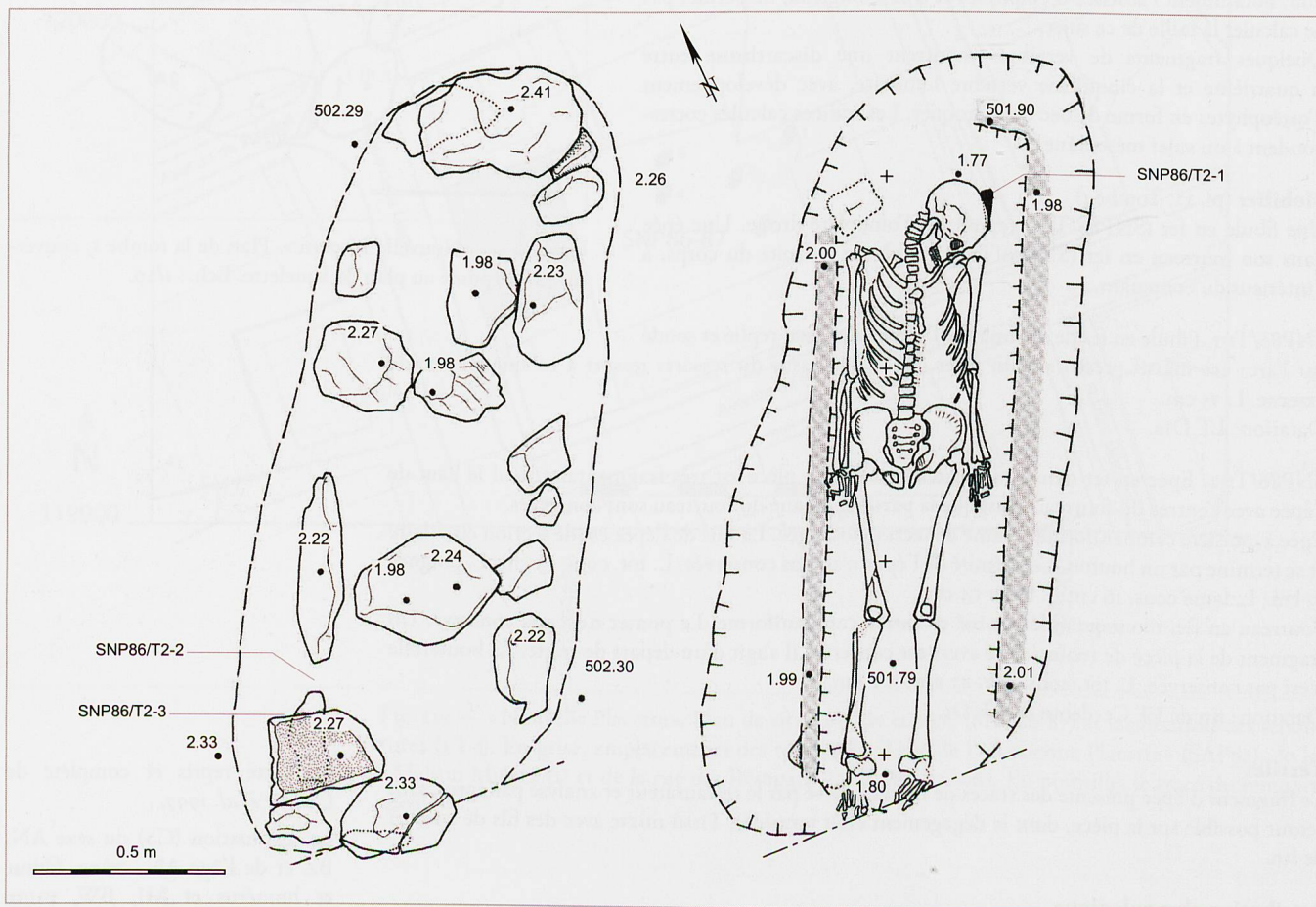


Fig. 141 — «Nouvelle Placette». Plan de la tombe 2, couverture et squelette. Ech. : 1/20.



Fig. 142 (ci-dessus) — «Nouvelle Placette». Tombe 2. Vues de la fibule SNP86/T2-1.



Fig. 143 (ci-contre) — «Nouvelle Placette». Tombe 2. Fragment de meule en remploi dans le comblement de la fosse (SNP86/T2-3).

Anomalies squelettiques

Malgré le mauvais état de conservation du rachis, on notera la présence d'arthrose interapophysaire de la cinquième à la septième vertèbre cervicale, de deux hernies intraspongieuses dans des corps de vertèbres thoraciques inférieures et des traces de discarthrose sur des vertèbres lombaires.

Mobilier (pl. 12, Tombe 2)

Une seule fibule en fer a été retrouvée sous la tête du défunt, près de l'épaule gauche. Dans le remplissage de la fosse, deux fragments de meules en pierre ont été récoltés (SNP/T2-2 et 3).

SNP86/T2-1. Fibule en fer de schéma La Tène moyenne; pied trapézoïdal fixé sur l'arc par une agrafe; ressort à 4 spires et corde externe⁹⁶. L. 11,5 cm. Dessin d'après radio.

SNP86/T2-3. Meule fragmentaire en granit, *meta* probablement. Deux trous au profil sinueux. Les deux perforations ont un diamètre trop faible et un profil qui ne permet pas de les associer à un œillard (œillard traversant); en tenant compte de la partie conservée de la circonférence, on peut restituer un diamètre de 50 cm, ce qui expliquerait l'absence de l'œillard, non visible sur la partie conservée. Ce diamètre laisse cependant planer un doute sur l'allure de la pièce à l'origine.

SNP86/T2-2. Fragment de meule (?) en granit. Ce fragment, non illustré, présente une surface plane probablement bouchardée et des bords dégagés par percussion grossière. L. 26 cm, l. 20 cm, ép. 10 cm.

Attribution chronologique

LT C2, éventuellement LT Dia.

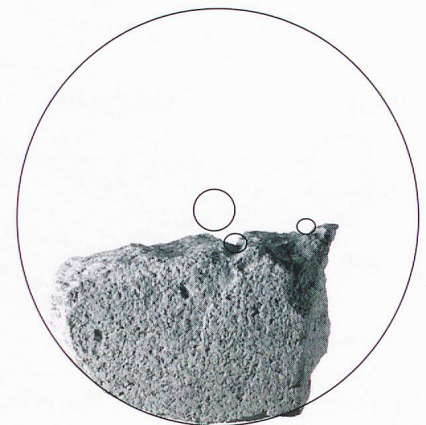


Fig. 144 — «Nouvelle Placette». Tombe 2. Fragment de meule (SNP86/T2-3). Proposition de restitution. Ech. 1/10.

⁹⁶ Dans la première description de CURDY *et al.* 1997, il était fait mention de 6 spires; mais seules 5 spires ont été dessinées (CURDY *et al.* 1997, p. 176).

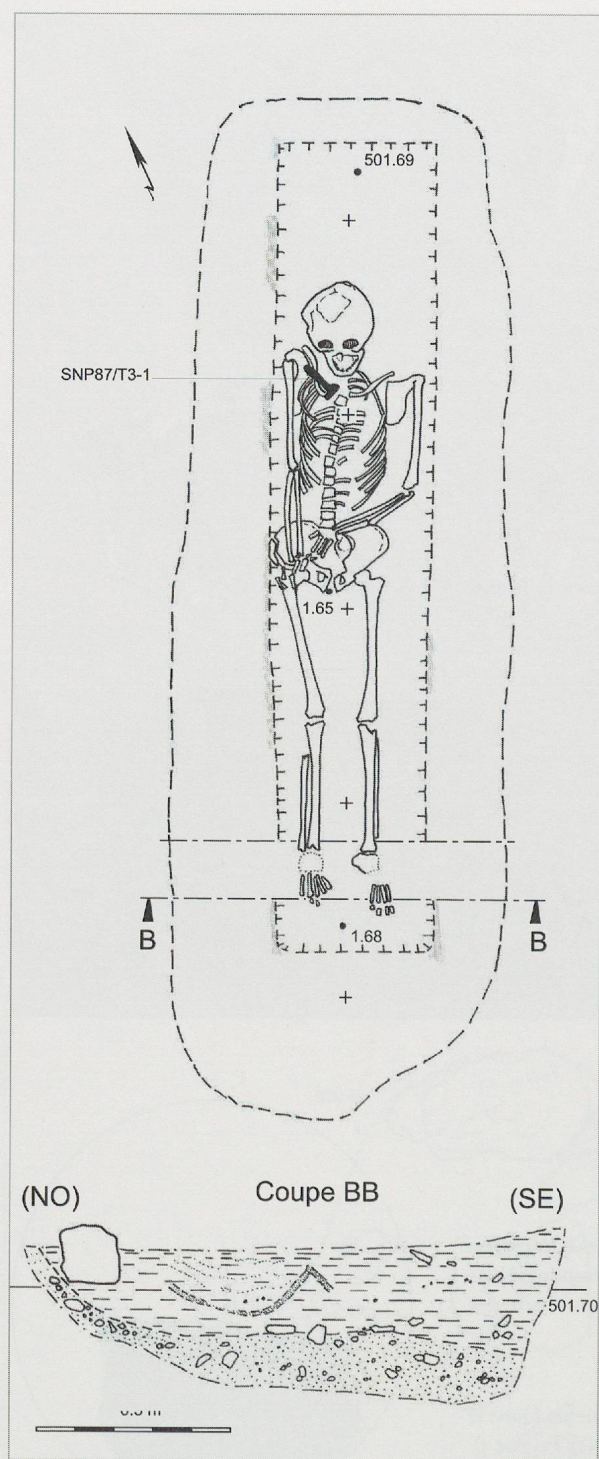


Fig. 145 — «Nouvelle Placette». Plan et coupe de la tombe 3.
Ech. : 1/20.

Tombe 3 (SNP87/T3)

(fig. 145, pl. 12)

Fouilles : Ph. Curdy et coll. 1987

Homme adulte (25-35 ans)

Datation : LT C1-C2

Architecture

La fosse, orientée N-NE/S-SO (23° E), ne présente pas de couverture particulière : au cours du dégagement, seuls deux blocs sont apparus sur le côté sud et ont vraisemblablement servi de calage latéral du contenant. La présence d'un monoxyle est attestée par des liserés d'argile autour et sous le squelette.

Position d'inhumation

Le corps est déposé en décubitus dorsal, membre supérieur droit allongé avec la main posée sur l'aîne droite et le membre supérieur gauche fléchi, main posée sur le bas du torse. Les membres inférieurs sont allongés. La position de certains os (omoplate et bras droit en particulier) montre un blocage contre un bord concave. La tête, légèrement redressée, devait reposer sur un support en matière périssable.

Anthropologie

L'individu est un adulte de sexe masculin, âgé de 25-35 ans. En raison de la mauvaise conservation du squelette et notamment des parties spongieuses, sa taille n'a pas pu être calculée. Les indices correspondent à un sujet brachycéphale, hyperplatymère et mésocnémique⁹⁷.

Mobilier (pl. 12, Tombe 3)

Une fibule en fer reposait sur la clavicule droite.

SNP87/T3-1. Fibule en fer de schéma La Tène moyenne ; pied long trapézoïdal, replié sur l'arc et attaché par une agrafe large ; arc replié présentant deux coudes marqués aux extrémités (vers le ressort et vers le pied) ; ressort large à 10 spires et corde externe. Proche de la forme Gebhard 19. L. 10,5 cm.

Attribution chronologique

LT C1-C2.

⁹⁷ Estimation (CS) du sexe AN, BZ et de l'âge AN, crâne et fémur et MI, BW, usure dentaire.

Tombe 4 (SNP87/T4)

(fig. 146, pl. 12)

Fouilles: Ph. Curdy et coll. 1987

Homme adulte (35-55 ans)

Datation: LT C1-C2

Architecture

La fosse dépasse 0,5 m de profondeur; elle est orientée N-NE/S-SO (30° E); un entourage de pierres similaire à celui de la tombe 2 est disposé au-dessus du sommet du contenant. Scellant un couvercle (planche?), de grandes pierres sont placées au centre et aux extrémités de la tombe. Les pierres d'axes se sont effondrées dans la tombe jusqu'au squelette, écrasant le bassin. Les pierres d'entourage posées sur les bords du contenant et bordant les limites de la fosse sont par contre restées en place.

On remarque une disproportion entre la taille de la fosse (près de 3 m de longueur), celle du contenant (2,2 m) et du squelette (environ 1,7 m). La présence ici d'une fibule hors de l'emprise du corps (voir plus bas), comme pour les tombes 5 et 7 du Petit-Chasseur, fait penser à un élément servant à ajuster un linceul.

Position d'inhumation

La disposition générale des os montre que la dépouille a été déposée en décubitus dorsal dans un coffre à fond arrondi (espace vide, monoxyle). Lors de la décomposition du bois, les pierres de bordure sont demeurées plus ou moins en place, alors qu'une grosse pierre de couverture a perturbé la disposition des os du bassin et des fémurs. Plusieurs déplacements d'os sont difficilement explicables en l'absence de vues de détail de terrain, de numérotation des os et d'observation des faces d'apparition. On peut supposer au vu des éléments à disposition que la tête était surélevée par un «cousin» en matière périssable dont la conservation, relativement longue, a permis au crâne de glisser en direction du tronc. Le corps devait reposer légèrement sur le côté gauche, comme en témoignent les côtes et le membre inférieur gauches. Le pied droit reposait vraisemblablement sur le pied gauche, mais seule la fibula droite a conservé une position proche de cette situation supposée. La position des phalanges de la main droite indique que la main était posée sur l'aine droite.

Anthropologie

L'inhumé, âgé de 35 à 55 ans, est de sexe masculin. L'état de conservation des os ne permet pas d'en estimer la taille. Les indices correspondent à un sujet hyperdolichocéphale, hyperplatymère et mésocnémique⁹⁸.

Mobilier (pl. 12, Tombe 4)

Une fibule en fer (SNP87/T4-1) à cinq centimètres au-dessus du squelette, près de l'épaule droite.

SNP87/T4-1. Fibule en fer de schéma La Tène moyenne; la pièce, très oxydée a été déformée par la pression des terres; l'arc est coudé, le pied rattaché sur ce dernier par une agrafe; le ressort en arbalète possède 20 spires; une tige de renforcement ou de réparation en fer a été insérée dans le ressort. L. cons. 8 cm.

Attribution chronologique

LT C2 voire LT C1.

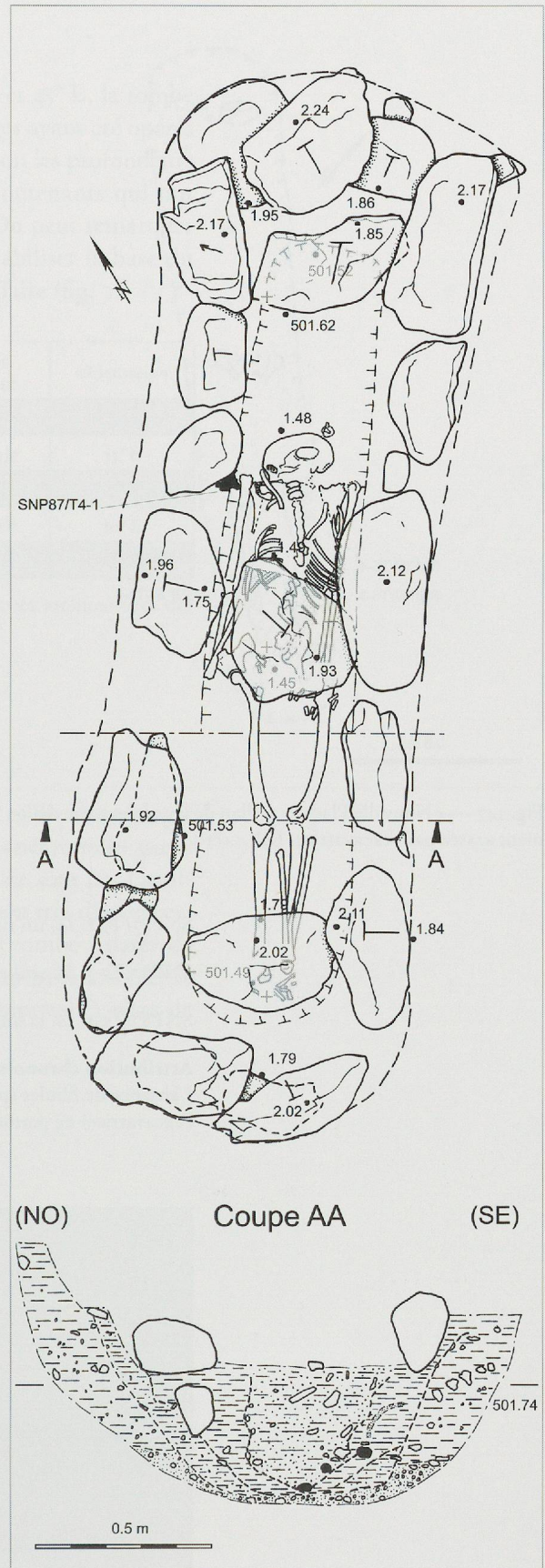


Fig. 146 — «Nouvelle Placette». Plan et coupe de la tombe 4. Ech.: 1/20.

⁹⁸ Estimation (CS) du sexe AN, BZ et de l'âge AN, crâne et fémur.

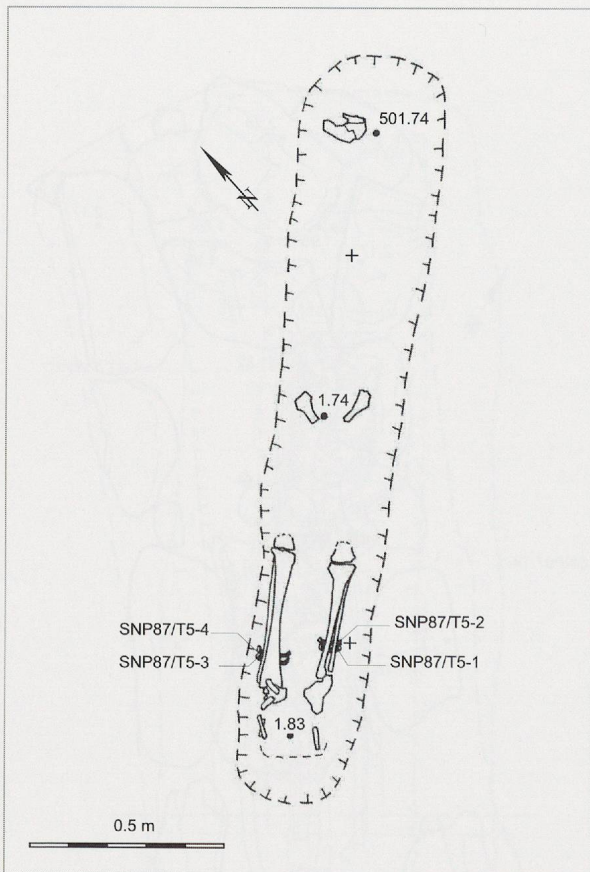


Fig. 147 — « Nouvelle Placette ». Plan de la tombe 5, partiellement arasée par l'excavatrice. Ech. : 1/20.

Tombe 5 (SNP87/T5)

(fig. 147-148, pl. 13)

Fouilles : Ph. Curdy et coll. 1987

Femme (?) adulte (18-80 ans)

Datation : LT D2 – période augustéenne

Architecture

Cette tombe a en partie été arasée par l'excavatrice. Ni le type de couverture, ni la forme du contenant ne peuvent être décrits. La fosse est orientée N-NE/S-SO (45° E).

Position d'inhumation

Seules les parties inférieures du squelette sont conservées, ainsi que des fragments du crâne. Leur disposition montre que le sujet était inhumé en décubitus dorsal.

Anthropologie

Aucune détermination n'est possible vu l'absence d'une grande partie du squelette et la fragmentation des os. Les fragments d'occipital ne montrent aucune trace de synostose. Par contre, les ischiens et les observations sur les tibias montrent qu'il s'agit d'un adulte au sens large. Au vu des anneaux de cheville, il paraît cependant relativement certain qu'il s'agit d'une femme.

Mobilier (pl. 13, Tombe 5)

A chaque jambe ont été ajustés deux anneaux en bronze (SNP87/T5-1 à 4) en partie détruits par l'excavatrice. L'arasement accidentel du haut de la tombe a probablement éliminé des éléments de parure portés sur les épaules ou le haut du corps, comme des fibules, qui auraient permis plus de précisions dans la datation.

SNP87/T5-1. Anneau de cheville de type valaisan « à têtes de serpent », fragmentaire (la moitié du jonc manque), diam. int. env. 7,2 cm.

SNP87/T5-2. *Id.* un tiers du jonc conservé; diam. int. env. 7 cm.

SNP87/T5-3. *Id.* seul subsiste un fragment de 3 cm.

SNP87/T5-4. *Id.* la moitié du jonc seule est conservée.

Attribution chronologique

L'absence de fibules (probablement du fait de la destruction de la partie supérieure de la tombe par l'excavatrice) ne permet pas de précision : LT D2 (éventuellement période augustéenne).



Fig. 148 — « Nouvelle Placette ». Tombe 5. Vue de deux anneaux de cheville (SNP87/T5-1 et 2).

ARCHITECTURE

Les mesures d'orientation des tombes s'échelonnent entre 23° E et 45° E, la tombe la plus récente étant la tombe orientée le plus à l'est. Les décapages ayant été opérés à la pelle mécanique, il n'a pas été possible de définir avec précision les profondeurs des fosses; les données sont des valeurs minimales. Tous les contenants qui ont pu être observés précisément étaient des troncs d'arbre évidés. On peut remarquer dans certains cas la présence de deux pierres de calage pour stabiliser la base du tronc, en particulier dans la tombe 2, dont une restitution a été faite (fig. 7).

Tombe	Sexe	Age	Profondeur du contenant	Type de contenant	Orientation
Tombe 1	Masculin	Adulte	> 0,68 m	Monoxyle	28° E
Tombe 2	Masculin	Adulte vieux	> 0,51 m	Monoxyle	33° E
Tombe 3	Masculin	Adulte jeune	> 0,17 m	Monoxyle	23° E
Tombe 4	Masculin	Adulte	> 0,50 m	Monoxyle	30° E
Tombe 5	Féminin	Adulte	> 0,10 m	?	45° E

Fig. 149 — « Nouvelle Placette ». Données générales sur les inhumations et les architectures des tombes.

DISTRIBUTION SPATIALE ET CHRONOLOGIE

L'échantillon est trop faible pour espérer développer les aspects de chronologie horizontale. Il est impossible de proposer une organisation de la « nécropole » sur la base des tombes observées; les sépultures de la « Maison Mutti » ne sont pas localisables (au moins deux tombes selon le mobilier). Les fosses semblent très dispersées; il n'y a pas de recoupement. La sépulture la plus ancienne est la tombe 3 datée de LT C1. La plus récente du groupe serait la tombe 5, à laquelle on peut associer la ou les sépultures de la « Maison Mutti » avec des anneaux en bronze « à têtes de serpent » datés de LT D2 ou de la période augustéenne.

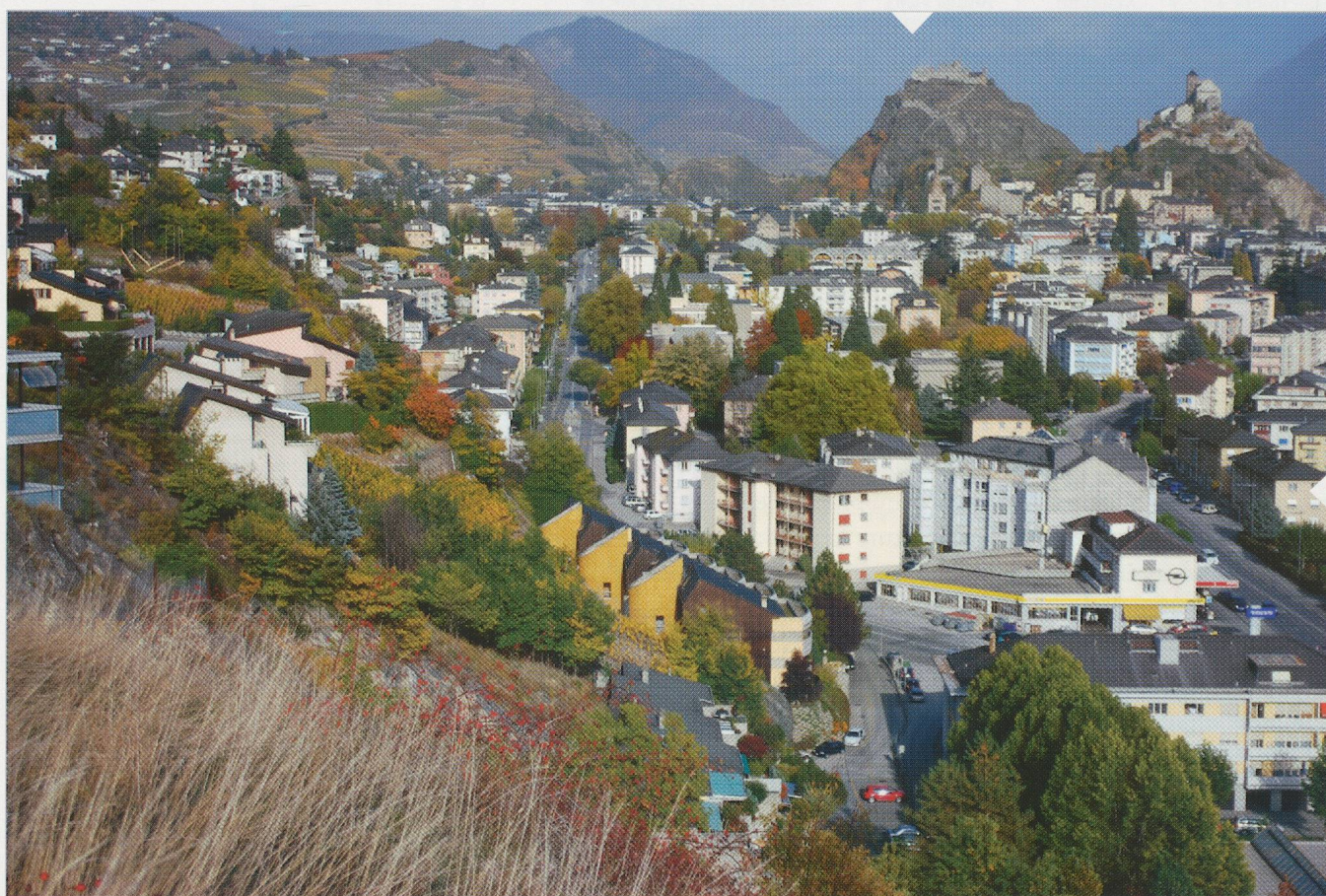


Fig. 150 — Vue de la ville de Sion depuis l'ouest. A gauche, l'avenue du Petit-Chasseur. Au centre, l'emplacement de la nécropole du Second âge du Fer (flèches). Au second plan, les collines de Valère à droite et de Tourbillon à gauche (voir fig. 89).